

**1. Code d'identification unique du produit type :  
ISOBOX PHONIXX PAD - EPS-EN13163-T1**

Produits manufacturés en polystyrène expansé (EPS) pour plancher chauffant et rafraichissant conformes au domaine d'application de la norme EN 13163.

**2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) N° 305/2011:**

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction**

Isolation thermique des bâtiments (ThIB) conformément à la norme harmonisée EN 13163 :2012+A2 :2016

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) N° 305/2011:**

Zone d'Activités  
Rue Principale  
68600 WOLFGANTZEN

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 du Règlement (UE) N° 305/2011**

Non applicable

**6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011:**

Système 3

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Le CSTB (Organisme Notifié n°0679) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.

Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée**

Non applicable



## 9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles selon NF EN 13163 :2012+A2 :2016 – Usage prévu : isolation thermique des bâtiments				
Designations commerciales ISOBOX PHONIXX PAD	Réaction au feu	Euroclasses	NPD	
	Combustion avec incandescence continue		NPD	
	Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau	NPD	
	Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Conforme	
		Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011	A+	
	Indice de l'isolation aux bruits aériens directs	Raideur dynamique	(1)	
		Coefficient d'absorption acoustique		NPD
	Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	(1)	
		Epaisseur, dl	(1)	
		Compressibilité	(1)	
Résistance thermique	Résistance thermique ( $m^2 \cdot K/W$ ) (1)	de 0,75 à 3,05		
	Conductivité thermique ( $W/m \cdot K$ )	0,034		
	Tolérances épaisseurs, classe	T(1)		
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau $\mu$ (2)	NPD		
	Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)		NPD	
Résistance à la compression	Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées	NPD		
	Résistance à la traction / flexion	Résistance à la flexion (kPa) Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (kPa)	NPD	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement /à la dégradation	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement /à la dégradation		(4)	
	Résistance thermique	(5)		
	Conductivité thermique	(5)		
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation	Fluage en compression		NPD	
	Résistance aux effets du gel / dégel		NPD	
	Réduction d'épaisseur à long terme		NPD	

(1) Ces caractéristiques sont dépendantes du système et sont fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu

(2) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.

(3) Valeur tabulée selon EN13163:2012 Annexe F

(4) Selon EN13163 : Les performances de réaction au feu des produits EPS ne varient pas avec le temps.

(5) Selon EN13163 : La conductivité des produits EPS ne varie pas avec le temps.


Déclaration selon l'exigence de l'Article 6 Paragraphe 5 du RPC



**10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



N. MELIANI   
Responsable Laboratoire & Qualité  
A WOLFGANTZEN, le 30 Août 2019

